



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Université
de Toulouse

PROCÉDURE FSD EN CAS DE CÉSURE À L'ÉTRANGER

Vous envisagez une césure à l'international ? Pour garantir votre sécurité, votre projet doit être validé par le Fonctionnaire de Sécurité et de Défense (FSD) de l'Université de Toulouse.

1. Préparez votre départ

Avant toute démarche, informez-vous sur votre destination et adoptez les bons réflexes :

- **Consultez les conseils aux voyageurs** : rendez-vous sur le site du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères pour vérifier la situation spécifique de chaque pays visité (santé, sécurité, législation locale)
 - <https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/conseils-aux-voyageurs>
- **Protégez vos données** : consultez le Guide Cyber-sécurité (conseils de l'ANSSI pour vos appareils)
 - https://messervices.cyber.gouv.fr/documents-guides/anssi_passeport_2019_1.0.pdf
- **Adoptez les bons réflexes** : lisez le Passeport Sécurité Voyageur pour anticiper les risques courants
 - https://www.diplomatie.gouv.fr/files/files/services/preparation-dune-expatriation/brochure-a6_voyager-a-l_etranger_2023_v2_cle0169d7-1.pdf

2. Une étape obligatoire : le portail Fil d'Ariane

Afin que le Ministère puisse vous localiser et vous porter secours rapidement en cas de crise (catastrophe naturelle, conflit, etc.) dans votre pays d'accueil, **inscrivez-vous impérativement sur le portail fil d'Ariane** : <https://fildariane.diplomatie.gouv.fr/fildariane-internet/accueil>

3. En cas d'incident sur place

Si un problème survient :

- Contactez immédiatement l'Ambassade ou le Consulat de France ;
- Respectez strictement les consignes de sécurité locales ;
- Informez le FSD de l'établissement à votre retour : fsd@utoulouse.fr

4. Urgence et rapatriement

En cas de situation grave nécessitant un rapatriement, contactez sans attendre :

- MAIF : assistance gestionssinistre@maif.fr, n° sociétaire 3726653K (copie à assurance.sinistre@utoulouse.fr) ;
- Le FSD de l'établissement fsd@utoulouse.fr ;
- Le responsable pédagogique indiqué sur votre dossier de césure.